



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Alain Papineau
SVP envoyer votre document à:
Alain.papineau@pwgsc.gc.ca

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Business Management and Consulting Services Division /
Division des services de gestion des affaires et de
consultation
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street
10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RFI for Digital recruitment	
Solicitation No. - N° de l'invitation D1120-200003/A	Date 2020-11-27
Client Reference No. - N° de référence du client D1120-200003	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ZG-404-38704
File No. - N° de dossier 404zg.D1120-200003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2020-12-18 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Papineau, Alain	Buyer Id - Id de l'acheteur 404zg
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-8997 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**CE DOCUMENT N'EST PAS UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP).
CECI EST UNE DEMANDE DE RESEIGNEMENT (DDR) DE L'INDUSTRIE**

Numéro de référence: D1120-200003/A

Titre: Les solutions de rayonnement pour le recrutement numérique

NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

La présente demande de renseignements (DDR) ne constitue ni un appel d'offres (AO) ni une demande de propositions (DDP). Elle ne donnera lieu à aucun contrat ni entente. Elle ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada (GC) et n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Enfin, la présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une DDP subséquente ou à attribuer un contrat pour les travaux qui y sont décrits.

Même si les renseignements recueillis sont considérés comme étant de nature commerciale (auquel cas ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser aux fins de la rédaction d'une ébauche des exigences de rendement provisoires (qui peuvent faire l'objet de modifications) et à des fins de planification budgétaire.

Les répondants sont priés d'indiquer, dans les renseignements fournis au Canada, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Il est à noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande formulée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial au sujet d'un répondant (pour en savoir davantage sur ce point : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

La participation à la présente DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. Cette DDR ne servira pas à établir une liste restreinte de fournisseurs potentiels pour les travaux à venir. De même, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute DDP subséquente.

Les répondants ne recevront aucun remboursement pour les frais engagés pour répondre à la présente DDR.

La date de clôture indiquée dans les présentes n'est pas la date limite pour transmettre des commentaires ou des idées. Les commentaires seront acceptés jusqu'à ce que la DDP soit publiée (le cas échéant).

L'État se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Introduction

Afin de moderniser les services de recrutement actuels du gouvernement du Canada, la Commission de la fonction publique (CFP) procédera, au nom du gouvernement du Canada (GC), aux preuves de concepts (PdC) de solutions de rayonnement¹ pour le recrutement numérique, par exemple les plateformes de réseautage

¹ **Note importante** : La présente DR vise uniquement les solutions de rayonnement pour le recrutement numérique, comme les plateformes de réseautage professionnel et de jumelage, et elle est distincte du processus d'approvisionnement relatif à la solution de recrutement de base, qui est également en cours.

professionnel et de jumelage d'emplois, pour évaluer la valeur de ces services pour le GC et informer la CFP des tendances en matière de recrutement numérique.

Contexte

La CFP est un organisme fédéral qui est chargé de promouvoir et de maintenir une fonction publique non partisane, fondée sur le mérite et représentative qui est au service de tous les Canadiens. L'un des principaux rôles de la CFP est de permettre le recrutement de Canadiens talentueux, provenant de tous les coins du pays, au nom des ministères et organismes.

Le [Système de ressource de la fonction publique \(SRFP\)](#), aussi appelé [Emplois GC](#), est le principal outil par lequel la CFP gère la dotation et les activités connexes en vertu de la [Loi sur l'emploi dans la fonction publique](#) (LEFP). La CFP entend remplacer le système actuel par une solution de recrutement axée sur l'utilisateur, inclusive, moderne et harmonieuse qui attire les talents dans la fonction publique. Un processus d'approvisionnement distinct est en cours afin de trouver une solution qui répondra à ces besoins.

Objectifs

La présente demande de renseignements (DR) vise à examiner les avantages que présentent les solutions de rayonnement pour le recrutement numérique pour le GC et l'étendue des services offerts par ces plateformes.

Après le lancement de la DR, la CFP tiendra des consultations avec chacun des fournisseurs afin de leur donner l'occasion de présenter leurs solutions et de démontrer au Canada comment leurs services répondent aux besoins du GC.

Par la suite, la CFP pourrait publier une demande de propositions (DP) pour démontrer la PdC. Les fournisseurs auront la possibilité de soumissionner pour participer aux preuves de concepts visant à évaluer l'efficacité et l'efficacité de leurs solutions. Les résultats de la DP seront examinés afin de déterminer les prochaines étapes.

Processus d'approvisionnement agile en plusieurs étapes :



Exigences

Voici une liste non exhaustive des exigences générales que nous aimerions que les fournisseurs de solutions démontrent dans le cadre de la DR :

Exigences
1. La solution cible efficacement les candidats qualifiés, y compris ceux qui ne cherchent pas activement divers postes annoncés par les ministères et organismes sur Emplois GC.
2. La solution est liée à des réseaux qui permettent de jumeler des candidats à des campagnes de recrutement spécialisées, par exemple : programmes pour étudiants, réseaux autochtones et personnes handicapées.

3. La solution offre des capacités avancées de recherche d'emploi et de jumelage en fonction des compétences, du lieu et de tout autre critère.
4. La solution fournit aux organisations d'embauche de l'information sur le marché du travail à l'appui de leurs stratégies de ressourcement.
5. La solution fournit des renseignements sur les compétences des candidats qui sont avantageuses pour divers types d'emplois afin d'aider les organisations d'embauche à mieux définir les exigences du poste.
6. La solution donne un aperçu des attentes et des préférences des candidats pour aider les organisations d'embauche à mieux se positionner en tant qu'employeur de choix.
7. La solution permet aux personnes d'orienter d'autres candidats qualifiés vers un poste.
8. La solution évite les pratiques de ciblage discriminatoires, comme l'âge, le sexe et tout autre motif jugé discriminatoire en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne .
9. La solution permet à l'utilisateur de passer facilement d'une interface en anglais à une interface en français.
10. La solution répond aux Normes sur l'accessibilité des sites Web .

NATURE DES RÉPONSES DEMANDÉES

C'est aux répondants qu'il revient de décider de la nature de leurs réponses. Toutefois, le Canada souhaite obtenir des renseignements pertinents, simples et directs, afin de n'imposer ni travail indu aux répondants ni efforts indus à ses fonctionnaires pour l'analyse des résultats.

Les réponses de fournisseurs potentiels à la présente DDR aideront le Canada à élaborer une stratégie d'approvisionnement conforme à ses besoins fonctionnels et opérationnels.

Les répondants sont invités à émettre leurs commentaires, à faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, à formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans la présente DDR, ou encore sur la façon de les améliorer sur le plan technique.

Les répondants sont priés de donner une rétroaction relative aux Tableau 1 et Tableau 2.

Seules les réponses écrites seront acceptées. Les répondants sont priés d'expliquer toute hypothèse formulée dans leur réponse.

TABLEAU 1 – LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA AIMERAIT EN SAVOIR PLUS SUR VOS SOLUTIONS DE RAYONNEMENT POUR LE RECRUTEMENT NUMÉRIQUE. VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR ÉCRIT.

QUESTIONS	RÉPONSES
1) Quelles sont les meilleures caractéristiques de vos services?	
2) Quelle stratégie avez-vous adoptée pour faire évoluer vos services au fil du temps, y compris les améliorations et les nouvelles fonctionnalités?	
3) Quelle est la structure de prix des services que vous offrez (p. ex., paiement mensuel, paiement ponctuel, licence, abonnement, coût par utilisateur, coût par utilisation, etc.)? Accepteriez-vous des structures de prix qui diffèrent de votre modèle d'affaires, au besoin?	
4) Seriez-vous disposé à faire la démonstration de votre solution et de vos services à la CFP au cours d'une séance de consultation virtuelle individuelle par l'entremise de Webex, Microsoft Teams ou autre?	

TABLEAU 2 – LA CFP AIMERAIT ÉGALEMENT RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET VOTRE RÉTROACTION SUR CE QUI SUIT :

QUESTIONS	RÉPONSES
1) Pouvez-vous expliquer comment votre solution de rayonnement pour le recrutement numérique répond aux exigences énumérées dans la section d'exigences ci-dessus?	
2) Selon vous, y a-t-il des exigences qui pourraient poser problème? Si oui, comment pouvons-nous les améliorer?	
3) Y a-t-il des exigences qui ne figurent pas dans la section d'exigences ci-dessus et qu'il pourrait être utile d'inclure?	
4) Nous serons heureux de recevoir tout autre renseignement essentiel aux solutions de rayonnement numérique.	

FORMAT DES RÉPONSES

Page couverture – Si la réponse comporte plusieurs documents, indiquez sur la page couverture de chacun de ceux-ci le titre de la réponse, le numéro de la DDR, le numéro du volume et le nom officiel complet du répondant.

Page titre – La page qui suit la page couverture de chaque volume de la réponse doit être la page titre, qui doit comporter les éléments suivants :

- * le titre de la réponse du répondant;
- * le nom, l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du répondant;
- * la date;
- * le numéro de la DDR.

Le Canada demande aux répondants de soumettre leur réponse en format PDF non protégé (i.e. sans mot de passe) par courriel, si la taille du courriel est inférieure à 6MB, à l'autorité contractante. Un courriel démontrant la réception de votre réponse vous sera envoyé.

Si la réponse est supérieure à 6MB, les répondants devront soumettre à l'aide d'Epost Connect. L'adresse est:

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Si le répondant choisit de soumettre sa réponse par voie électronique en utilisant le service Epost Connect fourni par la Société canadienne des postes,

- Le Canada demande que l'intimé soumette sa réponse conformément à l'article 08, Transmission par télécopieur ou par Epost Connect, des instructions standard de 2003. La sous-section 2, Epost Connect, contient des instructions et des conditions;
- Le système Epost Connect a une limite de 1GB par message-courriel et une limite de 20GB par conversation.

Les réponses à cette DDR peuvent être fournies dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, l'anglais ou le français.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Comme il ne s'agit pas d'une DDP, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs et ne communiquera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DDR peuvent les transmettre à :

Autorité contractante : Alain Papineau
 Courriel : Alain.Papineau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
 Numéro de téléphone : 613-858-8997

OCCASIONS DE PARTICIPER AUX DISCUSSIONS

Le Canada et l'industrie auront la possibilité d'amorcer des discussions au sujet du besoin dans le cadre de rencontres individuelles.

La portée du besoin défini dans la DDR fera l'objet d'un examen pendant ces rencontres et le Canada répondra aux questions qui seront posées. Il sera possible de demander la tenue de discussions même en l'absence de présentation d'une réponse écrite à la DDR.

Les répondants pourront profiter des rencontres pour mieux comprendre les exigences et pour expliquer leurs commentaires sur les documents joints à la DDR. Ces rencontres, dont la durée maximale sera d'une heure et demie (1.5), pourront se dérouler par Webex, Microsoft Teams, téléconférence. Toute demande de rencontre doit être présentée par écrit à l'autorité contractante précisée dans le présent document avant la date de clôture de la DDR et doit indiquer le nom des représentants qui assisteront à la rencontre, leur titre ou responsabilité au sein de l'entreprise, de même que la proposition d'au moins trois différentes heures proposées (9h30-11h00 ou 13h30-15h00), du 11 au 15 janvier 2021, qui leur conviennent pour une rencontre.

Les demandes de rencontre reçues après cette date pourraient ne pas être prises en compte, et SPAC ne peut garantir que les heures préférées pour une rencontre seront attribuées aux répondants. Les répondants qui n'auront pas demandé de rencontre pourront tout de même présenter une proposition en réponse à une éventuelle DDP.

Un exemple de tableau est inclus ci-dessous.

Nom du fournisseur	
Noms et titres des représentants qui assisteront à la rencontre	
Horaire proposée #1	
Horaire proposée #2	
Horaire proposée #3	

TRAITEMENT DES RÉPONSES

A) Utilisation des réponses

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Le Canada, toutefois, pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou les documents préliminaires joints à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Il pourra aussi, à sa seule discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.

B) Confidentialité

Les répondants doivent indiquer toutes les parties de leurs réponses qu'ils jugent exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera les réponses dans le respect des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

C) Activité de suivi

Le Canada pourra, à sa discrétion, communiquer avec tous les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou pour obtenir des précisions relativement à un aspect ou un autre d'une réponse. Par ailleurs, le Canada se réserve le droit d'inviter un répondant, ou l'ensemble des répondants, à présenter leurs réponses à la présente DDR ou à faire une démonstration de leur produit.

DATE DE FERMETURE

Les réponses à cette DDR devraient être soumises au plus tard à 14 h 00, heure normale de l'Est (HNE), le 18 décembre 2020. Cependant, les réponses écrites soumises après cette date seront toujours acceptées.